

LE SNES-FSU, UN OUTIL INDISPENSABLE au service de la Profession et du Service public d'Éducation !

Un syndicat à l'offensive

Face aux nombreuses attaques, dans les domaines de l'Éducation, de la Fonction publique ou plus largement de notre modèle économique et social, le SNES-FSU prend ses responsabilités et mène l'action avec les collègues sur le terrain.

→ REVALORISATION ?

Le refus de rendre nos métiers attractifs perdure, malgré la pénurie de personnels titulaires. La revalorisation, historique, selon le Ministre, est notoirement insuffisante. C'est pourtant une question centrale et, pour le SNES-FSU, elle passe par la revalorisation du point d'indice, l'amélioration des grilles, l'aménagement des fins de carrière, le doublement de l'ISOE et des indemnités des CPE, profs doc et PsyÉN.

→ LYCÉE :

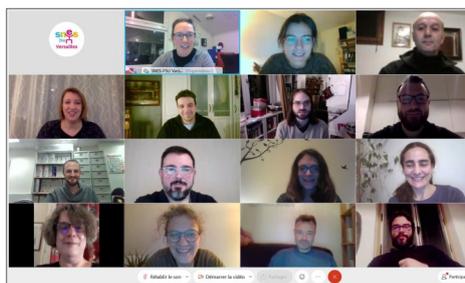
Le ministre de l'Éducation nationale a informé les personnels des nouvelles modalités du bac pour la session 2021. Mais le Ministre remplace immédiatement un problème, le calendrier, par un autre : le contrôle continu ! Le SNES-FSU avait fait des propositions pour tenir compte de cette année exceptionnelle, mais cela ressemblait certainement trop à cet ancien bac que Blanquer s'échine à faire disparaître... Le SNES-FSU réitère sa demande d'annulation du Grand oral cette année, déplore le recours au contrôle continu et revendique des épreuves finales et nationales pour toutes les disciplines.

→ PARITARISME ET DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNELS :

Avec la loi Fonction publique d'août 2019, les personnels sont dessaisis du contrôle sur les actes de l'Administration (fin des CAP). Le mouvement 2020 a confirmé ce que nous annoncions : communication tardive et *a minima* sur le calendrier et les barres, règne de l'opacité et de l'arbitraire... Le SNES-FSU continue de dénoncer et combattre cette régression historique, qui place les droits des fonctionnaires en-deçà de ce qu'ils sont depuis la Libération et le Statut de 1946 et continue de réclamer l'abrogation de la loi dite « de Transformation de la Fonction publique ».

→ RENTRÉE 2021 : CHERCHEZ L'ERREUR !

8 850 élèves supplémentaires pour l'académie de Versailles, 40 équivalents temps plein en moins... Dégradation des conditions d'enseignement et accroissement de la charge de travail nous attendent, de nouveau.



Les militantes et militants de la section académique du SNES-FSU Versailles réunis en visio-conférence.

Un syndicat présent au quotidien

Tous les militantes et militants sont d'abord vos collègues, c'est-à-dire des personnels en charge de classes, qui connaissent la réalité du métier au quotidien et qui la partagent avec vous. Forts de cette expérience de terrain, ils sont les mieux placés pour vous aider et vous défendre, d'autant plus que le maillage territorial du SNES-FSU (2/3 des établissements de l'académie ont une section SNES-FSU) nous permet d'avoir une connaissance très fine du terrain : postes, conditions de rentrée et conditions de travail, nous avons des informations fiables pour vous !

Un syndicat présent pour vous défendre et vous informer sur vos droits

Mutations, promotions, question pour faire valoir vos droits ? Le SNES-FSU est à vos côtés. Dans un contexte où le Gouvernement cherche à réduire toutes les instances collectives de défense des personnels (disparition des CAP), le SNES-FSU, fort de son expertise sur tous ces sujets, est là pour vous informer et vous aider à élaborer une stratégie efficace pour faire valoir vos droits, dans le cadre des recours lors des mutations par exemple.

Se syndiquer pour toutes ces raisons... et bien d'autres !

Le SNES-FSU est le syndicat majoritaire dans le 2nd degré : il est donc un outil incontournable au service de la Profession et du Service public d'Éducation !

Il ne vit que des cotisations des adhérents. Se syndiquer c'est nous

donner les moyens, et donc vous donner les moyens, d'être défendus efficacement, individuellement comme collectivement. Sans syndicat, sans le SNES-FSU, chaque collègue risque d'être isolé, faisant face à l'arbitraire des décisions de l'Administration.

Avec le SNES-FSU, vous faites valoir vos droits et vous défendez une conception ambitieuse de nos métiers et du Service public.

Le SNES-FSU, c'est vous, c'est nous. Syndiquez-vous, rejoignez-nous !